

c'est le fait que les Etats-Unis et d'autres nations qui avaient consenti des prêts considérables à l'étranger et qui, en conséquence, avaient réussi à écouler librement leurs produits, cessèrent ce prêt vers la fin de 1929?

Le PRÉSIDENT: Oui.

M. BLACKMORE: C'était là également un important élément.

Le PRÉSIDENT: Oui, mais ne voyez-vous pas que c'est la situation du blé qui fut à la base de l'effondrement économique, d'après l'enquête dont je vous ai parlée, l'autre jour, et qui fut faite par le comité économique de la S.D.N. et de l'Institut international de l'agriculture. Le prix du blé s'est effondré et a entraîné avec lui l'effondrement de toute la structure économique. Evidemment, l'effet s'en fit sentir sur les conditions du crédit aux Etats-Unis et sur les prêts américains à l'étranger. Je ne vous donne ici qu'un aperçu bien bref mais j'ai demandé qu'on m'apporte une copie du rapport dont je vous donnerai lecture quand je l'aurai reçu.

M. BLACKMORE: Si tel est le cas et je ne le conteste pas, le renseignement est précieux. Il pourrait influencer sur votre mémoire, n'est-ce pas, monsieur Bickerton, si la preuve peut en être établie. M. Moore a bien étudié la question et il pourrait nous apporter de forts arguments à l'appui de ses prétentions. Si l'effondrement des prêts et leur restriction a résulté de l'excellente récolte de blé de Russie et de la discontinuation des prêts à l'étranger de la part des Etats-Unis, vous voyez alors que l'étatisation des banques au Canada aurait à peine suffi à remédier à la situation. Voilà, je pense, un point important. S'il en avait été ainsi, si les banques d'Etat avaient persisté à prêter librement, elles l'auraient fait en sachant fort bien qu'elles y perdraient, de sorte que je ne crois pas que vous auriez préconisé des prêts de la part des banques d'Etat, en sachant qu'elles le feraient à perte pour un certain temps bien défini.

M. APLEBY: Quelle différence cela peut-il faire, car on a dépensé des millions et des millions de dollars en pure perte quand les gens ont perdu leur emploi et qu'ils ont dû vivre des secours de l'Etat et de la charité publique? De toutes façons, ils ont tout perdu.

M. BLACKMORE: Voilà un très bon point, mais vous vous rappellerez qu'hier soir M. Tucker suivait un raisonnement digne de considération. Il a dit que si le gouvernement avait fait en sorte de garantir le revenu du cultivateur de l'Ouest, en dépit de l'effondrement des prix et que s'il avait adopté la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et si elle avait été en vigueur alors, il aurait pu surmonter la difficulté en l'attaquant d'une autre façon. Si le gouvernement doit perdre de l'argent, ne vaut-il pas mieux, comme M. Tucker l'a soutenu, qu'il le dépense en garantissant le revenu du cultivateur, au lieu de le perdre en le prêtant à certains cultivateurs, par l'entremise des banques? Vous voyez qu'il y a là un point de vue qui mérite considération.

M. APPLEBY: Oui.

M. BLACKMORE: Voilà une question de la plus haute importance. Je ne veux pas faire de politique mais, après tout, nous cherchons une solution. Tout le concept du crédit social repose sur le point de vue qu'a précisément proposé M. Tucker. Si le gouvernement avait dépensé de l'argent dans les régions qui traversaient les embarras financiers afin qu'elles puissent obtenir de meilleurs prix et afin que le consommateur puisse posséder le pouvoir d'achat, de meilleurs salaires et, en général, un revenu, les banques n'auraient pas eu besoin, alors, de prêter de l'argent avec la perspective certaine de le perdre et elles auraient moins hésité à accorder des prêts en sachant que la condition économique des gens serait plus solide. Elles auraient été plus consentantes à accorder des prêts. Vous voyez, n'est-ce pas, les deux façons d'aborder le problème? Evidemment, on ne l'envisage pas de la même façon. Les uns disent que l'étatisation des banques est préférable. Les partisans du crédit social prétendent que, quel que